

# ***DIPLOMA OF ADVANCED STUDIES (DAS) EN FORMATION CONTINUE EN DROIT DU SPORT***

## **PLAN D'ETUDES 2018-2019**

Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel  
Avenue du 1er-Mars 26  
CH-2000 Neuchâtel  
Tél. +41 32 718 12 00, Fax +41 32 718 12 01  
[www.unine.ch/droit](http://www.unine.ch/droit)

Pour obtenir le Diploma of Advanced Studies (DAS) en formation continue en droit du sport, l'étudiant devra suivre les huit cours mentionnés ci-dessous, pour un total de 32 crédits ECTS, ainsi que rédiger un mémoire de DAS représentant 4 crédits ECTS.

### **Cours obligatoires (32 crédits ECTS)**

<b>Enseignements</b>	<b>Heures hebdo.</b>	<b>ECTS</b>	<b>Evaluation</b>
Associations et organisations sportives	2 h. / A	4	Oral
Droit du dopage	2 h. / P	4	Oral
Droit économique et sport	2 h. / A	4	Ecrit <sup>1</sup>
International Arbitration	2 h. / A	4	Oral
Statut personnel du sportif	2 h. / P	4	Oral
Structures et organisations du sport suisse et international	2 h. / A	4	Oral
Les contrats dans le domaine du sport	2 h. / P	4	Oral
Pouvoir disciplinaire des organisations sportives et aspects choisis du contentieux sportif	2 h. / P	4	Oral

Semestre d'automne = A / Semestre de printemps = P

### **Mémoire de DAS (4 crédits ECTS)**

## **Descriptif des cours**

Concernant les descriptifs des cours, référence est faite au Plan d'études 2017-2018, Masters of law

---

<sup>1</sup> Examen écrit d'une durée de deux heures.